



Espace client Assistance

Boutique









La Provençale

PUBLICITÉ

accueil

sms/mms boîtes vocales mes contacts agenda Le Cloud

aide

paramètres







comptes utilisateurs

commune.pouzilhac@wan... +99 non lus

ajouter un compte | supprimer un compte

messages non lus

elsa.morello

Enquête publique La Provençale

Enquête publique La Provençale

date d'envoi

mardi 31 octo répondre marquer comme non lu transférer spam supprimer à 13h30

A: laprovencale.enquete.publique@orange.fr

tous mes messages | écrire un mail | écrire un sms | écrire un n

Veuillez trouver dans le document en pièce jointe à ce mail, mes obser publique pour l'extension de la carrière "La Provençale". Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

Elsa MORELLO



cliquez ici pour accéder à toutes les fonctionnalités

Le Cloud d'Orange



Vos photos et documents en sécurité sur votre espace de stockage Orange

» activez gratuitement le service

Le Cloud d'Orange



synchroniser vos contacts, agenda, photos et vidéos

découvrir la synchronisation



Newsletter Cloud

Restez informés de toutes les nouveautés du Cloud d'Orange



Transfert de fichiers

puis PC ou MAC, nsférez rapidement vos ntenus vers votre Cloud

télécharger







Contacter Orange



Boutique en ligne



Forum d'entraide

Publicité

Internet +

Signaler un contenu

© Orange 2017

PROJET D'EXTENSION DE LA CARRIERE « LA PROVENCALE » SUR LA COMMUNE DE POUZILHAC

Dans le cadre de l'enquête publique sur ce projet d'extension, je souhaite émettre plusieurs remarques notamment sur les conséquences du passage de l'exploitation à 47 hectares et sur l'augmentation de la production pouvant aller jusqu'à 410 000 tonnes par an

Je souligne le massacre du paysage et souhaite alerter sur les dangers pour les riverains, alors que le site d'exploitation qui ne se situe actuellement à moins de 500 mètres des premières habitations.

Si la carrière « La Provençale » s'étend de 27 hectares supplémentaires, le paysage sera totalement défiguré et les maisons du village seront au premier plan des nuisances. Déjà il est possible déjà d'observer des fissures sur des habitations récentes.

Au niveau de la carrière, sur le site d'exploitation, se déploie un paysage lunaire qui n'est pas des plus réjouissants... Même si depuis les quartiers au sud de Pouzilhac, la carrière n'est pas visible, les incidences sont pourtant bien réelles. Le bruit des concasseurs et autres machines, les camions qui circulent sur la route RD 6086, et la poussière qui arrive dans les jardins, s'insinue dans les maisons et dans les poumons.

Aujourd'hui, les habitations reçoivent déjà beaucoup de poussière surtout lorsque le vent vient du sud. Si l'exploitation augmente, la poussière sera plus abondante dans quelque temps. L'empoussièrement autour du site est une vraie catastrophe surtout des années comme celle-ci où il ne pleut pas. Les moyens mis en œuvre par l'exploitant pour diminuer l'empoussièrement sont insuffisants. Dans le dossier du projet d'extension, il n'y a pas eu d'étude d'impact sur les effets à longs termes de l'inhalation des poussières fines de calcaire sur la santé.

Concernant les horaires de fonctionnement de la carrière, il est naturel de se poser la question qu'elles sont les heures réglementaires pour l'exploitation car il n'est pas rare que les machines continuent de tourner après 22h. Le concasseur ou autres machines ne devraient-ils pas être à l'arrêt sur des créneaux horaires tels que 22h-7h?

Les explosions et tirs de mines à répétition sont ressentis de plus en plus forts et de autant dans le vieux village que dans les nouveaux lotissements.

Légitimement, on peut s'interroger sur l'impact de ces déflagrations dans le périmètre sur les habitations. Il est indispensable que les maisons les plus proches du site d'exploitation soient équipées d'appareils de mesures sonores et des vibrations pour évaluer les éventuels dommages matériels.

Au niveau de la sécurité sur la route RD 6086, tous les matins avant 7h, il est coutumier de constater de longues files de camions attendant l'ouverture des carrières sur les bordures de la route et sur la voie de décélération. Dès l'ouverture et une fois chargés, les camions ont très peu de visibilité pour ressortir et très souvent s'engagent sans voir, n'hésitant pas à couper la route à d'autres

automobilistes. Quels sont les aménagements prévus pour faciliter l'insertion des camions et leur visibilité pour éviter d'éventuels accidents ?

Pour finir, il est à noter que la carrière TPCR va demander également une extension. Si cette demande est accordée tout comme à l'exploitant « La Provençale », les nuisances seront plus que doublées et impacteront durablement le paysage, la sécurité des personnes des communes de Pouzilhac et Valliguières.